

Edition : 26 juin 2024 P.5-7

Famille du média : Médias

professionnels

Périodicité : Quotidienne

Audience : 3000

Sujet du média : Economie - Services



Journaliste : -

Nombre de mots : 1241

## FAITS ET TENDANCES

### Les acteurs du logement et de la construction s'inquiètent de l'instabilité politique

Les acteurs du logement et de la construction étaient réunis hier à la Cité Internationale Universitaire de Paris, dans le cadre des Assises nationales du logement et de la ville, organisées par Batiactu. A cinq jours du premier tour des élections législatives, l'ambiance y était forcément particulière, entre attente et inquiétude, pour un secteur très fortement en prise avec les décisions des pouvoirs publics. Premier signe du temps suspendu jusqu'à la formation d'un prochain gouvernement : l'absence hier à cet évènement du ministre délégué au Logement Guillaume KASBARIAN, qui aurait dû y participer avant que la dissolution de l'Assemblée nationale ne vienne bouleverser les choses.

Le fait de devoir – à nouveau – changer d'interlocuteur suscite une certaine lassitude au sein du secteur en proie à une très importante crise qui touche à la fois l'offre et la demande. "En quatre ans, ça sera mon sixième ministre du logement", a ainsi souligné M. Olivier SALLERON qui préside la Fédération française du bâtiment depuis juin 2020, lors de la table ronde d'ouverture de ces assises.

Si l'on considère la période 2017-2024, depuis l'arrivée à l'Élysée de M Emmanuel MACRON, se sont succédé au ministère du Logement : M. Julien DENORMANDIE jusqu'en juillet 2020, puis Mme Emmanuelle WARGON, jusqu'en mai 2022 ; suivie de M. Olivier KLEIN jusqu'en juillet 2023 ; puis M. Patrice VERGRIETE jusqu'en janvier 2024 ; et M. Guillaume KASBARIAN depuis février dernier.

"Pour toute la filière c'est l'inquiétude. Les marchés du logement n'aiment pas l'instabilité. Guillaume KASBARIAN était à l'écoute, il y avait des avancées significatives. Il va falloir tout reconstruire, ça va être de la perte de temps", s'est ému lors de cette même table ronde le président de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) Loïc CANTIN.

"On oscille entre être désabusés, voire désespérés. Il me semblait qu'il commençait à y avoir un petit frémissement avec le ministre Kasbarian, il y avait ce projet de loi logement. On en pense ce qu'on en veut mais il y avait quand même ce projet de loi. Quelques petits indices commençaient à montrer qu'on allait commencer à traiter la crise du logement, même si les réponses n'étaient pas à la hauteur des enjeux", a aussi commenté lors de cette même table ronde le délégué général de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) Didier BELLIER-GANIERE.

La dissolution de l'Assemblée nationale a de fait interrompu le parcours parlementaire du projet de loi relatif au développement d'une offre de logements abordables, le Sénat ayant décidé de suspendre l'examen des textes. Rappelons que ce projet de loi a juste eu le temps d'être examiné en commission des Affaires économiques le 5 juin (cf. CE du 06/06/2024). Son examen en séance publique au Sénat était prévu à compter du 18 juin.

Un projet de loi qui était tout de même loin de satisfaire l'ensemble des parties prenantes. "Le texte de loi en discussion n'était pas du tout favorable au logement social", a ainsi rappelé la présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH) Emmanuelle COSSE, hier matin. "Le projet de loi Kasbarian ne convenait pas sur le logement social et n'allait pas mettre un coup de boost à la construction neuve et à la rénovation énergétique", a aussi reconnu M. SALLERON, dont la fédération a formulé dix propositions aux candidats aux élections législatives (cf. CE du 14/06/2024).

Lors de la table ronde, M. SALLERON a appelé de ses vœux "un gouvernement d'union nationale sur le logement" après les législatives, "une aspiration utopique", a-t-il admis ensuite. "Il faudrait que tout le monde s'entende sur un programme commun de relance de la construction du logement et du social", a-t-il précisé. Interrogé sur la possibilité que le prochain gouvernement soit aux couleurs du RN, il a répondu représenter "une fédération apolitique : on travaillera avec les personnes nommées, élues démocratiquement par les Français". "Si les élus sont vraiment de terrain, (le logement) est transpartisan. Ils savent que (...) pour nos concitoyens c'est l'urgence", a-t-il ajouté.

Mme COSSE, ancienne ministre du Logement issue des rangs écologistes lors du quinquennat de M. François HOLLANDE, a affiché une opinion politiquement beaucoup plus tranchée. Elle a estimé que "tout ne se vaut pas dans le débat politique", alertant sur les positions du RN sur le logement en vue des élections législatives. "Aujourd'hui, je vois des forces politiques qui tiennent des propos qui sont hors de la Constitution et hors du droit, en particulier sur le logement social", a insisté la présidente de l'USH. Mme COSSE a dénoncé des "attaques extrêmement fortes par un parti politique, par ses députés et y compris par des propositions de loi qui ont été déposées ces derniers mois" à l'encontre du secteur HLM, une référence au RN et à sa défense du principe de "préférence" ou "priorité nationale".

### Quel futur pour les députés sortants spécialistes du logement ?

A la valse des ministres, va s'ajouter la recomposition de l'Assemblée nationale, avec des interrogations sur le futur des députés spécialistes du logement de la dernière législature. "Pour la douzaine de parlementaires sur lesquels on a pu compter qu'est ce qui va se passer dans 10 jours ?", s'est ainsi interrogé M. SALLERON.

Mme COSSE a salué le travail "de grande qualité" effectué par plusieurs députés sortants, évoquant M. Inaki ECHANIZ, député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, candidat à sa réélection dans la 4<sup>e</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques, et Mme Annaïg LE MEUR, députée (Renaissance), candidate à sa réélection dans la première circonscription du Finistère. Tous deux avaient mis en œuvre une proposition de loi transpartisane visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif. Une commission mixte paritaire avait été convoquée le 22 mai sur ce texte mais n'a pas eu le temps de se tenir. Mme COSSE a aussi mentionné les travaux de la mission d'information sur l'accès des Français à un logement digne et la réalisation d'un parcours résidentiel durable, présidée par le député (GDR) Stéphane PEU, candidat à sa réélection dans la 2<sup>e</sup> circonscription de la Seine-Saint-Denis, et dont le rapporteur était le député (Dem) Mickaël COSSON, lui aussi candidat à sa réélection, dans la 1<sup>ère</sup> circonscription des Côtes-d'Armor.

On peut également signaler la candidature à sa réélection dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de Savoie, de Mme Marina FERRARI, secrétaire d'Etat au Numérique, qui, précédemment, alors qu'elle était députée (Renaissance) avait été chargée par le gouvernement d'une mission sur la fiscalité locative aux côtés de Mme LE MEUR.

Beaucoup d'incertitudes donc. M. CANTIN, qui a rappelé l'existence d'un "désaccord fondamental" entre sa fédération et le RN, a d'ailleurs mis en garde contre la "forte probabilité qu'aucune majorité ne se dégage réellement". "Je pense que le 8 juillet, on va se réveiller avec la gueule de bois", a estimé le président de la Fnaim, annonçant que sa "feuille de route" sera que "l'intérêt général du logement (prime)". Il a appelé "au lendemain du second tour à la solidarité de toute la filière logement et construction", plaidant pour une alliance du logement élargie.

L'"Alliance pour le logement" est composée de la Fédération française du bâtiment (FFB), l'Union sociale pour l'habitat (USH), la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM), la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI), du pôle habitat FFB, de PROCIVIS, de l'Union des syndicats de l'immobilier (UNIS), l'Union nationale des notaires employeurs (UNNE), l'Union des architectes (UNSA), et l'Union nationale des économistes de la construction (UNTEC). Formalisée fin 2023, elle avait tenu sa première conférence de presse en janvier dernier (cf. CE du 25/01/2024).